

Compte-rendu du conseil d'adultes du vendredi 8 mai 2015

Présents : Jean-Claude, Yann, Eve, Alistair, Hervé, Benoît et Géraldine ; Céline est parmi nous via le téléphone.

Ordre du Jour :

- Retour sur le départ d'une louvette (Héloïse) ; aurait-on pu/du éviter cette issue ? Point sur les échanges lors du dernier conseil ; un certain malaise parmi les parents ;
- Point sur les échanges lors du dernier conseil sur l'intérêt de maintenir le camp à Belle-Île ; est-ce une question de distance ? Est-ce dû à la décision de Manfred ? Est-ce un manque de confiance envers les responsables de ce camp ? Dû à l'ambiance cette année dans l'association traversée par beaucoup d'énergies négatives ?
- Prise de retrait de Manfred ; quelles conséquences pour l'association ? Pour les branches ? Pour l'année prochaine ? Comment comprendre, et peut-être dépasser sa décision ?
- Quels sont les rôles et tâches des adultes du conseil pour l'organisation d'un camp ?

Le projet a été soumis par Céline ; remarques, questions, ...

Qui encadrera et avec quelle formation (est-ce au conseil d'adulte de valider l'encadrement, suivant les normes en vigueur ?) - Quel coût ? Selon quels effectifs ?

Inscriptions : date butoir ; finances ; gestion de la trésorerie ?

Que reste-t-il à faire ? Avec quelles échéances et quelles ressources ?

Rendu du projet à la DDJS le 13 mai ; achat des billets ; organisation des adultes autour de Céline ?

- Le conseil d'adulte doit-il être sollicité pour l'organisation de tous les camps estampillés EEDV ? (Camp aînés par exemple (Auriol)) ;
- Quels engagements d'adultes pour l'année prochaine ? Pour faire quoi ? Autrement dit, l'association fonctionne-t-elle actuellement ? Les statuts sont-ils opérants ?
- Quel trésorier pour finir l'exercice courant ? Les camps ?

• **Dysfonctionnements des instances de l'association :**

-Benoît questionne le conseil : est-on toujours en phase avec les valeurs scout au sein de l'association ? Il exprime son impression qu'on ne part plus de ce que les jeunes veulent vivre. En effet, le conseil de groupe ne fonctionne plus depuis le début de l'année. On ne respecte donc pas les statuts de l'association.

⇒ Faut-il donc repenser les statuts ?

-D'autres dysfonctionnements sont pointés du doigt, pour tenter de faire état d'un fonctionnement global de l'association, et tenter de penser au-delà de l'idée que tout vient du conseil d'adultes défaillant :

Qui suit les aînés, qui est en lien avec eux ? Auriol n'obtenait pas de réponse à ses mails, il a renoncé à relancer. Il a été dit qu'un camp s'organiserait à l'été, en lien avec le camp louveteaux. Le conseil d'adultes n'a pas été saisi, ce sera donc au mieux des vacances organisées entre ami-e-s, pas un projet scout EEDV.

Le camp des éclés s'est mal déroulé l'été dernier. Il était donc pédagogiquement indispensable de faire le bilan avec eux en début d'année. Peu de présents à l'issue de l'AG pour faire ce bilan, où chacun s'est quitté d'accord pour ne pas accepter en l'état la demande des 3 éclés présents (plus d'autonomie ; il leur avait été répondu que pour cela ils pouvaient partir en vacances ensemble ou se voir le WE entre copains). Or, 15 jours plus tard, les éclés ont eu l'autorisation de partir en projet

grand éclé hors instances. Aujourd'hui ce projet semble ne pas pouvoir aboutir, et le plus regrettable (Benoît) c'est qu'il semble ne pas avoir d'accompagnement ou de présence dans les difficultés qu'ils ont rencontrées.

-A ceci s'ajoute la lenteur du conseil d'adultes à se mettre en place quand Manfred exprime son désir de se retirer.

⇒ Est-on capable ou non, dans l'état actuel des choses, de fonctionner l'année prochaine ?

- En anticipation avec le point suivant Benoît témoigne d'un impossible pour lui de maintenir son équilibre « mental » lorsqu'au dernier CA, il est mis devant un impossible. Manfred y affirme qu'il n'a jamais été question d'exclure une louvette ; Benoît a reçu un appel pourtant, 15 jours avant, d'un parent catastrophé de cette éventualité. Cette situation met devant des incompatibilités intraitables, d'autant qu'il n'y a pas de reprises ensuite ; comment comprendre une telle situation en pensant que quelqu'un ment ou manipule un autre ? C'est énormément de souffrance pour Benoît.

- **Retour sur le départ d'une louvette :**

Le départ d'Héloïse est « la conclusion » d'un conflit entre personnes adultes et donc en contradiction complète avec les valeurs scouts. Ce n'est pas l'enfant qui fait le choix de partir. Plusieurs parents ressentent cette situation comme n'étant pas saine. Ce départ, ressenti par certains comme une exclusion, engendre une perte de confiance.

Manfred, en tant que directeur du camp, ne voulait plus prendre le risque d'encadrer un camp où un louveteau, en lien avec des parents qui le remettaient en question de manière récurrente, était présent. Le souci est que sa démarche est restée inaudible car noyée au milieu d'autres faits. Plusieurs questions sont posées, notamment sur le fait que cette question n'est pas été traitée lors du CA du « mardi ». Qu'est-ce qui encombrait les discussions pour que nous ne soyons pas en mesure d'avancer ?

Il est regrettable que ce conflit n'ait pas été parlé avant qu'il prenne de telle proportion. Il est dit aussi que ce conflit date bien avant le départ de l'enfant, et que le départ de cet enfant n'a rien résolu.

Le conseil d'adultes de novembre 2014 a été le lieu d'échanges verbaux mal vécus et rien n'a été repris ensuite. Pour certains de ces propos, Benoît avait proposé aux protagonistes de reprendre à froid. Cela ne s'est pas fait ; tentative de relance en février auprès de Manfred, qui comprenait à cette époque la réaction de Xavier très différemment. Cet accrochage est resté sans solution, et on peut penser que cela nous a mené dans cette impasse.

⇒ Il faut revoir la communication.

⇒ Le conseil d'adultes doit apprendre à dire « stop » quand la communication n'est pas bien mise en place, ou que les liens sont absents.

- **Redistribution des rôles au sein du conseil d'adultes :**

Le conseil d'adultes se doit d'être organisateur et donc en lien avec toutes les branches.

Hervé explique qu'il finit de préparer le BAFD dans le but entre autre de favoriser ce lien entre les différentes branches. Il émet clairement ce souhait SOUS RESERVE de soutien manifeste autour de lui. Il ne veut pas être le centre du conseil d'adultes, mais un membre parmi d'autres.

Du côté des responsables, ils expliquent que le noyau des responsables est en train de s'effriter. L'énergie dégagée en ce moment est plutôt négative et on est prisonnier d'un cercle « vicieux ». Cela dit, il faudrait peu de choses pour qu'un cercle vertueux

se remette en place. Le vrai souci est donc de maintenir la lumière allumée pour insuffler une énergie positive.

- **Camp des éclés**

Pas assez de jeunes se sont engagés sur ce projet. Le camp est donc annulé. Des sorties cet été sont envisagées pour compenser. Le projet est cependant viable et pourrait être mené une autre année.

Comment constituer un groupe parmi lequel Hervé pourrait porter l'aspect légal ?

⇒ Définition puis répartition des différents rôles du conseil d'adultes :

Rôles du CA	Attribution pour la fin d'année et le camp luveteau
Aspects légaux (déclaration à jeunesse et sport dans les délais adaptés, anticipés)	Directeur du camp, Hervé, bordé par Benoît Benoît va dégager une trame administrative, en lien avec jeunesse et sport et Manfred
Congruence entre le projet pédagogique porté par le directeur du camp et le projet éducatif de l'association	Tous les membres du conseil, sans tous avoir pu lire le projet
Secrétariat	Tous les membres du conseil en alternance
Assurance de l'association Trésorier	Jean-Claude
Inscription Communication avec les parents	Géraldine
Matériel	Alistair, en lien avec les directeurs de camp
Fonctionnement des instances (rassemblement du CA, CG, AG extraordinaire...)	A voir à la rentrée
Mise en place des moyens pour un projet donné (logistique, budget...)	Directeur du camp qui formule la demande au CA

Il sera impératif de consacrer « rapidement » un CA autour du fonctionnement des instances au sein de l'association.

7juin : BBQ à l'écluse ; Eve rappelle qu'elle dispose chez elle de la trousse de secours. Elle ne reste pas au local à cause des risques d'attaque par les rongeurs !

- **Camp luveteaux de Belle-Isle en mer**

La distance ne semble pas être un souci dans l'objectif de maintenir ce camp. Un contact est sur place (Régis Perrot) pour apporter son aide en cas de nécessité de replis, par exemple en cas de pluie trop intense. Manfred serait aussi présent sur l'île où il va louer un gîte afin de se rendre disponible en cas de besoin, assurerait l'intendance. Le CA doit-il faire la demande écrite à Manfred ?

Fin mai, Céline organise un pré camp (avec une partie de son équipe, Manfred et un coordo luveteau) afin de repérer les activités possibles ou à éviter, en fonction de l'environnement qu'elle va découvrir. Seront à cette occasion discuter l'opportunité

de faire ou non de la voile (encadrée par un BE, sous condition de prêt d'un bateau), de faire ou non de la pêche à pied.

Eve rappelle qu'un camp ne nécessite pas forcément une organisation parfaite. « Au contraire », la pédagogie scout consiste aussi à savoir ajuster. L'essentiel est que la marche à franchir reste à la bonne taille : les obstacles seront forcément présents, mais surmontables.

L'installation du camp aurait lieu à partir du 10 juillet au soir, par l'équipe de responsables. Céline doit rapidement faire la liste du matériel et la communiquer à Alistair afin de trouver une solution pour l'acheminer sur place.

Il faut aussi réfléchir à son retour.

Pour l'aller et le retour, deux parents accompagnateurs devront être trouvés. Leur trajet devra être pris en charge par l'ensemble des participants au camp.

Le budget reste le gros point noir de ce camp ; points critiques qu'il faut résoudre très rapidement, et qui pourraient compromettre sa réalisation.

Il faut d'ores et déjà sonder les parents pour savoir combien d'enfants seront présents sur le camp pour attaquer le budget. Avec un tarif groupe, le trajet peut se situer entre 150 et 200 euros. Par contre, ce tarif n'est valable que pour 20 enfants. Donc, le tarif peut être amené à doubler si seulement une dizaine d'enfants sont présents sur le camp.

⇒ Du coup, le budget du camp pourrait se situer autour de 400 euros par enfants pour les deux semaines. Est-ce bien raisonnable... ?

Géraldine rédige une communication envers les parents louveteaux pour sonder sur ces points.